

# DÉMARCHES ORIENTANTES VISITE D'UNE ÉCOLE DU SECONDAIRE II



Module : 103.400.2

Démarches orientantes

Chargés de cours :

Mme Isabelle Dettwiler Loretan

M. Cédric Vergère

Section : Formation  
professionnelle, Diplôme  
Secondaire I et II

Mai 2014

Delphine Robyr  
Romaine Hunkeler  
Lara Von Kaenel

**TABLE DES MATIERES**

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. LES OBJECTIFS DE NOTRE PROJET.....</b>	<b>3</b>
<b>III. CONCEPTS THEORIQUES UTILES A NOTRE PROJET .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. PLAN D’ACTION .....</b>	<b>5</b>
<b>V. MOYENS REQUIS .....</b>	<b>7</b>
<b>VI. DIFFICULTES OU OBSTACLES EVENTUELS ET SOLUTIONS ALTERNATIVES.....</b>	<b>7</b>
<b>VII. REFLEXION PERSONNELLE .....</b>	<b>8</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>11</b>

## I. Introduction

---

Pour ce projet, nous avons décidé de mêler nos degrés d'enseignement afin de trouver une activité permettant aux élèves du Cycle d'Orientation de côtoyer des élèves des écoles Préprofessionnelle, de Commerce et de Culture Générale (Secondaire II). En effet, deux d'entre nous enseignent au CO de Grône et la troisième à l'ECCG-EPP de Sion. Nous avons donc entrepris d'organiser deux demi-journées découvertes de l'ECCG-EPP. Pour ce faire, six classes de 2<sup>ème</sup> année du CO seraient accueillies dans les locaux de l'ECCG-EPP. Autour de différents stands tenus par les étudiants et représentant les diverses filières de cette école du Secondaire II, les élèves du CO auraient l'occasion de poser toutes sortes de questions relatives à la vie au sein de l'établissement grâce notamment à des questionnaires préalablement élaborés en groupe lors de cours d'EDC.

## II. Les objectifs de notre projet

---

Le but général de notre projet est de permettre aux élèves de 2<sup>ème</sup> année de CO de connaître des filières du Secondaire II peut-être moins connues que le collège et surtout appréhender ces filières d'un point de vue autre que celui présenté dans les manuels, en cours d'EDC ou dans les discussions avec les orienteurs.

Tout d'abord, pour ce qui est des élèves du CO, nous pensons que ce projet est en adéquation avec le cadre légal du Secondaire I. Il permet en effet de répondre à certaines missions de l'enseignement au CO. Voyons la Loi sur le CO du 10 septembre 2009<sup>1</sup> :

**« Art. 52**            Offre de l'orientation scolaire et professionnelle

- a) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts;
- b) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication

**Art. 53**            Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. »

---

<sup>1</sup> Loi sur le CO du 10 septembre 2009, document présent sur Moodle.

De plus, si nous observons les capacités transversales du PER (Plan d'Etudes Romand), nous constatons que notre projet permet de développer tout d'abord la collaboration. En effet, les élèves seraient amenés à construire, en petits groupes, des questionnaires utilisés ensuite lors de la visite. Pour ce faire, il est essentiel que les élèves sachent « confronter des points de vue et des façons de faire », « adapter leur comportement » au sein du groupe et « participer à l'élaboration d'une décision commune et à [leur] choix »<sup>2</sup>. Ensuite, il s'agirait pour les élèves de gérer correctement la communication avec les étudiants du Secondaire II. Le PER précise que les élèves devraient être capables de « formuler des questions ; répondre à des questions à partir des informations recueillies ; adopter une attitude réceptive » et bien entendu, « choisir et adapter un ou des langages pertinents en tenant compte de l'intention, du contexte et des destinataires »<sup>3</sup>.

Pour ce qui est des élèves du Secondaire II, les objectifs seraient plutôt en lien avec le monde professionnel. En effet, en ce qui concerne par exemple les apprentis de commerce, nous leur demanderions de « vendre » leur école au même titre qu'ils pourraient être amenés à vendre un produit dans une entreprise par la suite. En 2<sup>ème</sup> année, les apprentis d'école de commerce suivent d'ailleurs un cours appelé PPI (Pratique Professionnelle Intégrée) au cours duquel ils doivent créer une entreprise et vendre un produit. Notre projet s'intégrerait donc pleinement à cette optique. De même, pour ce qui est des classes de Culture Générale, les élèves de la section « sociale » pourraient se charger de la partie communication avec les élèves du CO. Cette compétence sera essentielle à leur profession future. Finalement, les élèves de l'Ecole Préprofessionnelle trouveraient avec cet exercice l'opportunité de rehausser quelque peu la mauvaise image que l'on se fait de leur école. Nous pouvons donc ici nous référer au processus d'infusion dont nous avons parlé durant le cours « démarches orientantes ». Il y a une volonté claire d'intégrer à l'école des références provenant du monde du travail.

### III. Concepts théoriques utiles à notre projet

---

Avec ce projet, nous pensons pouvoir amorcer le processus d'Activation du Développement Vocationnel et Personnel<sup>4</sup> (ADVP). En effet, les élèves se trouveraient dans la phase d'exploration qui leur permettrait donc de découvrir les trois filières. Grâce aux questions posées lors de la visite des écoles, ils pourraient ajouter des informations à leur répertoire de connaissances et transformer ainsi leur vision des choses. Par la suite, les réponses obtenues grâce aux étudiants leur permettraient de

---

<sup>2</sup> PER, CIIP, 2010

<sup>3</sup> PER, CIIP, 2010

<sup>4</sup> D. Pelletier, Ch. Bujold et G. Noisieux, *Développement Vocationnel et Croissance Personnelle*, Mac Graw-Hill Editeurs, Québec, 1974.

mieux connaître ces trois écoles et passer à la phase de spécification, en d'autres termes, à l'évaluation de leurs choix futurs.

Le travail réalisé par les titulaires durant les cours d'EDC ainsi que les rencontres avec les conseillers en orientation et notre projet nous semblent se compléter. En effet, si nous nous basons sur les documents du cours « démarches orientantes »<sup>5</sup>, nous constatons que notre projet et les informations données sur les métiers et les filières poursuivent des objectifs semblables :

- ✓ S'informer sur les possibles
- ✓ Connaitre les formations
- ✓ Ouvrir les horizons
- ✓ Connaitre les conditions

Les trois principes de base de l'approche orientante que sont l'infusion, la collaboration et la mobilisation nous semblent faire pleinement partie de notre projet. Tout d'abord, les élèves vont cumuler des indices d'orientation grâce aux questions posées durant la visite et vont ainsi s'ouvrir à différentes possibilités de carrière. Nous avons déjà parlé du principe de collaboration qui forme un des objectifs de notre projet. Les élèves devront collaborer à la fois à l'intérieur des groupes pour la réalisation des questionnaires, pour la création des stands mais également dans la phase de rencontre. Pour terminer, en ce qui concerne le principe de mobilisation, le but est d'éveiller chez les élèves le désir de s'informer et de s'investir dans leur orientation.

Finalement, selon Kenneth B. Hoyt et son concept de « Career Education », un effort de collaboration entre le système d'éducation et l'ensemble de la communauté est nécessaire. Il paraît également important de relier l'éducation et le travail. Nous voyons donc ici clairement un lien avec les objectifs précisés auparavant pour les étudiants de Secondaire II.

#### IV. Plan d'action

---

Nous allons présenter notre plan d'action sous la forme de visites destinées à six classes de 2<sup>ème</sup> année du Cycle d'Orientation soit une soixantaine d'élèves environ. Ces visites seraient scindées en deux demi-journées pour des raisons d'organisation (30 élèves par visite). Les rencontres auraient lieu dans le courant du mois de novembre afin que les élèves qui auraient choisi « par défaut » ou par manque de connaissances à propos d'autres filières d'aller au collège puissent avoir le temps de la réflexion.

---

<sup>5</sup> Moodle HEPVS, « Démarches Orientantes », module 103.400.2

### Etape 1

Tout d'abord, lors d'une leçon consacrée à l'Education Des Choix, les élèves seraient divisés par groupes de cinq afin de mettre en commun leurs interrogations et préparer une liste de cinq questions qu'ils souhaiteraient poser aux étudiants pour chaque filière. En parallèle, une classe de chaque filière de l'ECCG-EPP préparerait deux stands pour accueillir les élèves du CO. Le but est qu'ils « vendent » leur école en laissant de côté l'aspect formel (conditions d'entrée, durée des études etc.) pour se focaliser sur des aspects plus caractéristiques et personnels de leur filière d'études. Nous pensons par exemple que les apprentis de l'école de commerce pourraient présenter les projets réalisés lors des cours de PPI. Les étudiants de l'Ecole de Culture Générale pourraient présenter leur cursus en mettant en avant les cours de psychologie, de sociologie ou d'éthique, branches quelque peu différentes du français, des mathématiques ou des langues. Finalement, les élèves de l'Ecole Préprofessionnelle auraient la possibilité de présenter leur filière à travers les différents projets auxquels ils participent tout au long de l'année scolaire. La préparation des stands pourrait se faire durant les cours de psychologie pour la filière CG, durant les cours PPI pour les élèves de l'école de commerce et durant les heures dédiées au projet pour les élèves PP. Certains élèves pourraient également se charger de présenter les différentes manifestations autour de l'école comme par exemple « La Non-Stop » (spectacle organisé par les élèves pour les élèves), l'action de Noël ou la journée de clôture aux Iles. Il nous semble important que les élèves de chaque filière proposent eux-mêmes des idées pour mettre en valeur leur école et construisent par eux-mêmes ces stands. Les enseignants concernés ne seraient là que pour guider leur travail et apporter leur aide. Les éléments précédents ne sont donc que des propositions que nous avons imaginées.

### Etape 2

Ensuite, viendrait le temps de la visite. En début d'après-midi et accompagnées de leurs titulaires, les trois classes réalisant la visite prendraient le bus organisé pour rejoindre Sion. Une fois sur place, les groupes se répartiraient autour des stands à raison de deux groupes par stand. Un tournus entre les différentes filières serait mis en place et le temps à disposition pour chaque stand pourrait être de 20 minutes environ. Les titulaires se chargeraient de surveiller le bon déroulement de l'événement et de gérer ce tournus. Nous avons également imaginé que les élèves puissent faire une visite guidée de l'établissement. La visite par demi-classes serait assurée par des élèves du Secondaire II accompagnés des titulaires ainsi que de quelques enseignants de l'ECCG-EPP.

### Etape 3

De retour à l'école, le principe serait de réaliser un feed-back pour les élèves du CO et ceux de l'ECCG-EPP. L'objectif serait de voir ce que notre projet a pu apporter aux élèves ayant participé à l'événement et opérer des changements pour un renouvellement de l'expérience.

## **V. Moyens requis**

---

Ce projet ne demanderait pas un coût élevé car un seul bus serait réservé, pour chaque visite, afin de déplacer les soixante élèves de Grône à Sion. Le cycle serait assurément ouvert à ce type de projet car chaque année, un budget est établi pour les visites en lien avec le cours d'EDC. Les élèves du CO se rendent par exemple au salon des métiers « Your Challenge » à Martigny ou l'établissement invite des représentants de diverses écoles.

Concernant les étudiants du secondaire II, les stands seraient composés de pupitres provenant des classes et les flyers ou autres documents de présentation seraient fournis par les enseignants qui disposent d'un quota de photocopies (avec la possibilité de réaliser également des copies couleur). Il est toujours possible de demander un financement afin de proposer aux élèves une petite collation durant l'après-midi.

## **VI. Difficultés ou obstacles éventuels et solutions alternatives**

---

Pour que ce projet puisse être mené à bien, certaines conditions devraient être respectées. Tout d'abord, l'enseignant devrait avoir une bonne gestion de sa classe afin d'éviter tout débordement lors des déplacements en car et lors de la visite. En effet, la discipline demanderait d'être rigoureuse, ce qui permettrait d'encourager le dialogue, de réitérer l'aventure et de donner bonne impression. C'est pour cette raison que les consignes se devraient d'être claires et comprises et les questionnaires bien préparés. Il serait intéressant de relire les questions des élèves pour assurer leur pertinence. Des sanctions pourraient être prises en fonction des transgressions. Pour ceux qui peinent à s'engager dans cette activité, des exemples de questions pourraient être proposés. Cependant, il ne faudrait pas influencer l'élève en lui offrant des questions sur un plateau. L'objectif est vraiment qu'ils posent des questions par intérêt.

Une des difficultés que l'on pourrait rencontrer serait la répétition des questions lors de la visite. Nous avons en effet imaginé rassembler deux groupes à un stand, il est donc fort possible que les

questions posées se ressemblent. Afin d'éviter ces répétitions, l'enseignant aurait pour tâche de contrôler les questionnaires grâce à une mise en commun lors de leur préparation et de compléter avec les élèves la liste de questions si cette dernière s'amenuisait.

Chaque groupe pourrait également avoir de la peine à trouver cinq questions par filière. L'enseignant aurait alors pour objectif de stimuler leur réflexion et les orienterait en cas de difficultés. Néanmoins, comme relevé précédemment, il nous semble important qu'il n'influence pas les élèves mais suscite simplement le questionnement. Cette difficulté nous amène à parler de l'aspect motivationnel. En effet, les élèves ayant déjà opté pour un apprentissage ou un départ au collège pourraient ne pas se sentir concernés par cette visite et n'y verraient qu'une perte de temps. Il s'agirait de les motiver en leur donnant des rôles bien précis (scripte ou porte-parole au sein du groupe par exemple) ou en leur disant qu'il est toujours possible de changer d'avis. Ils pourraient également devenir coachs pour d'autres élèves n'ayant trouvé leur voie.

Certains ont également des idées préconçues sur cette école, qui plus est parfois négatives, et auraient des difficultés à se distancer de leur point de vue. L'école Préprofessionnelle reste une voie de secours pour des élèves n'ayant pas les notes pour entrer dans une école ou n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage. Néanmoins, la formation est bonne et les élèves ressortent de cette année d'études avec un bagage supplémentaire. Cette rencontre permettrait donc de rompre avec ces préjugés et de donner une chance à ces étudiants de s'exprimer et de défendre leur formation en cas de nécessité. Dans l'optique de faire face à tous ces préjugés, des élèves féminines poursuivant des études en Ecole de Commerce pourraient également défendre leur statut de femme dans un milieu plutôt masculin (à l'EC de Sion, nous avons moins d'un tiers de filles dans les classes de 1<sup>ère</sup> année). Il en est de même pour les garçons poursuivant des études en filière Culture Générale. En allant à la rencontre de ces étudiants, nous pensons que les élèves du CO auraient la possibilité de dépasser certaines de ces idées préconçues qui empêchent parfois de faire le métier réellement souhaité.

## VII. Réflexion personnelle

---

La réflexion menée autour de ce module nous a permis de prendre conscience que, même si nous ne sommes pas titulaires ou médiateurs, nous pouvons tous jouer un rôle dans l'orientation professionnelle des élèves. L'orientation est « l'affaire de tous ». En tant qu'enseignants, nous pouvons aider nos élèves à identifier leurs intérêts mais aussi de leur permettre de découvrir leurs forces et faiblesses et leur faire prendre conscience de l'importance du choix d'une formation ou d'un métier. Cela amènerait les élèves à une meilleure connaissance de d'eux-mêmes qui pourrait



déboucher sur un futur métier. Notre projet serait clairement en lien avec l'avenir des jeunes du CO et nous permettrait de répondre, durant la visite et lors du feed-back en classe, aux questions que certains élèves pourraient encore se poser.

Notre projet permettrait aux élèves, déjà à court et à moyen terme, de s'ouvrir à différentes formations possibles à la fin du CO. De cette façon, nous favoriserions la découverte et l'expérimentation de ces formations que les élèves ne connaissent pas forcément ou qu'ils connaissent mais uniquement de manière procédurale (conditions d'admission, durée des études etc.). Suivant le principe de mobilisation, nous chercherions à « éveiller chez l'élève le désir de réussir et de s'orienter ». En effet, la rencontre entre les élèves du Secondaire I et du Secondaire II activerait probablement les motivations des élèves des deux niveaux scolaires. Elle pourrait aussi déboucher vers des changements d'orientation ou des confirmations de la part des élèves qui hésitaient de poursuivre leurs études au sein de cet établissement.

Concernant notre pratique professionnelle, il serait également intéressant de connaître la vie au sein de cet établissement afin d'offrir plus de détails aux futurs élèves de deuxième année et d'être capables de répondre à leurs interrogations.

Ce projet touche également une des finalités centrales au PER, à savoir l'appropriation et l'entraînement des capacités transversales. En effet, nous aurions comme objectif de développer la collaboration et la communication au sein d'un travail d'équipe, compétences qui nous paraissent être pertinentes à développer chez les élèves en vue de leur insertion professionnelle. Travaillant toutes dans des disciplines et à des niveaux d'enseignement différents, nous voulions mettre en avant cet aspect de l'enseignement/apprentissage.

Finalement, ce projet développerait des compétences utiles pour évoluer dans notre société et dans le monde du travail plus spécifiquement. De plus, il ne demanderait pas de moyens financiers élevés pour le réaliser. Son organisation n'est pas non plus des plus complexes, il a donc l'avantage d'être facilement concrétisable. Bien entendu, une bonne coordination entre les deux établissements serait nécessaire, ainsi que l'accord des enseignants pour aménager des périodes permettant aux étudiants de présenter leur école. De manière générale, ce projet nous paraît être des plus intéressants et instructifs à la fois pour les élèves et pour les enseignants, certains ne connaissant que très peu la vie au sein d'une école du secondaire II, qui plus est une école qui mêle trois filières différentes.

## Bibliographie

---

- D. Pelletier, Ch. Bujold et G. Noiseux, *Développement Vocationnel et Croissance Personnelle*, Mac Graw-Hill Editeurs, Québec, 1974.
- Loi sur le CO du 10 septembre 2009, document présent sur Moodle.
- Polycopié, « Démarches Orientantes », module 103.400.2

### Site internet :

- <http://www.plandetudes.ch/web/guest/pg2-ct>, consulté le 15 avril 2014
- [http://www.vs.ch/NavigData/DS\\_13/M5341/fr/2009-09-10%20Loi%20sur%20le%20Cycle%20d'Orientation.pdf](http://www.vs.ch/NavigData/DS_13/M5341/fr/2009-09-10%20Loi%20sur%20le%20Cycle%20d'Orientation.pdf), consulté le 15 avril 2014

## Annexes

---

### Loi sur le CO du 10 septembre 2009

#### **Art. 4** Missions et buts

<sup>1</sup> Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer.

<sup>2</sup> Le CO a notamment pour buts de:

- c) consolider et compléter les savoirs acquis par l'élève à travers un enseignement exigeant et de qualité;
- d) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts;
- e) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication;
- f) développer chez lui, de manière équilibrée, structurée et par souci d'unité fondamentale de l'homme, à la fois l'intelligence, le sens des responsabilités, la volonté, la créativité, la mémoire, l'affectivité, la spiritualité et les dispositions physiques.

<sup>3</sup> Intégré au tissu social communal ou régional, le CO est également un lieu de rayonnement culturel.

### **Section 6: Missions d'orientation**

#### **Art. 52** Offre de l'orientation scolaire et professionnelle

<sup>1</sup> L'office d'orientation scolaire et professionnelle constitue la structure cantonale spécifique d'aide à l'orientation. Il collabore étroitement avec les associations professionnelles et les écoles du secondaire II afin d'offrir aux élèves du CO des informations complètes sur les différentes possibilités de formation.

<sup>2</sup> Il gère des permanences décentralisées dans chaque CO régies par un règlement qui arrête le temps de présence minimal d'un conseiller en orientation dans chaque établissement.

<sup>3</sup> Le conseiller en orientation affecté à la permanence d'un CO est associé aux questions relevant de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et à la coordination des tâches qui y sont liées.

<sup>4</sup> Les prestations des offices d'orientation scolaire et professionnelle sont gratuites pour les élèves des CO.

<sup>5</sup> L'orientation est de la responsabilité première des parents. Afin d'aider l'élève à définir son parcours professionnel, une collaboration étroite entre ces derniers, les enseignants et le conseiller en orientation est établie.

#### **Art. 53** Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens:

- a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles;
- b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés;
- c) l'élève effectue un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO;
- d) un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s);
- e) un conseiller en orientation est à la disposition de l'élève et de ses parents ainsi que des établissements scolaires pour une orientation individualisée;
- f) l'élève réalise un bilan de son orientation scolaire et professionnelle en milieu de 2CO en collaboration avec le titulaire et les parents et, en cas de besoin, avec le conseiller en orientation.

#### **Art. 54** Portfolio d'orientation

<sup>1</sup> Le portfolio d'orientation, en complément du livret scolaire, est un document officiel du Département fourni à l'élève. Il suit celui-ci durant tout son parcours au CO.

<sup>2</sup> Il inclut notamment un document rempli par le titulaire, sur avis du conseil de classe, indiquant les compétences générales du jeune ainsi que des attestations et documents propres à chaque élève.

**Art. 55** Stages pratiques en milieu professionnel

<sup>1</sup> Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active.

<sup>2</sup> Un stage en milieu professionnel, dans un cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 2CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation. Il peut se dérouler durant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.

<sup>3</sup> Les stages sont favorisés en dernière année de scolarité obligatoire.